

Communiqué de presse

Cour d'école élémentaire Bellevue : une cour plus verte, plus fraîche et plus inclusive pour les enfants

Mardi 13 octobre 2026, la Ville de Mûrs-Érigné inaugurera la cour renaturée de l'école élémentaire Bellevue, aboutissement de plus de deux années de réflexion, de concertation et de travaux menés avec l'ensemble de la communauté éducative.

Un projet né d'un constat partagé

Si les bâtiments scolaires et la cour élémentaire avaient bénéficié d'une rénovation en 2021, les usages quotidiens ont rapidement fait émerger plusieurs constats : une forte minéralisation des espaces, des températures élevées lors des épisodes de chaleur, peu de présence du végétal, une place importante occupée par les jeux de ballon ainsi qu'un manque d'espaces diversifiés favorisant à la fois le jeu, le calme, l'observation et les échanges.



oct. 2025 - Avant travaux

nov. 2025 - Après travaux

Projection 2030

*Végétaliser et désimperméabiliser les cours d'école pour :
promouvoir les modes de vie favorable à la santé,
favoriser la cohésion sociale et le bien-être,
se reconnecter à la nature et lui offrir plus de place*

Imaginer la cour avec ceux qui la vivent

Dès 2024, la municipalité a engagé une démarche de concertation associant élus, équipes éducatives, agents municipaux, enfants et partenaires techniques.

Au fil des ateliers, les usagers ont dressé un état des lieux précis de la cour et exprimé leurs besoins : davantage d'ombre, plus de nature, une meilleure répartition des espaces, des possibilités de jouer autrement, d'observer la biodiversité, de se reposer ou encore de faire classe à l'extérieur.

Les enfants ont pleinement participé à cette réflexion, permettant de faire émerger une vision commune de la cour de demain : plus ludique, plus créative, plus inclusive et plus adaptée aux enjeux climatiques.

Une réponse conciliant nature, usages et gestion de l'eau



Pour concrétiser ces ambitions, la Ville a engagé une étude spécifique sur la gestion des eaux pluviales. Celle-ci a permis de définir des solutions adaptées aux contraintes du site et d'engager une importante opération de désimperméabilisation.

Le projet réalisé repose sur plusieurs principes :

- créer davantage d'espaces végétalisés ;
- améliorer le confort d'usage grâce à l'ombre et à la fraîcheur ;
- diversifier les possibilités de jeux et d'apprentissage ;
- mieux partager l'espace entre les différents usages ;
- infiltrer sur place les eaux de pluie plutôt que de les envoyer vers le réseau.

Au total, 1 962 m² de surfaces imperméables ont été déconnectés du réseau d'eaux pluviales. Les eaux sont désormais infiltrées sur la parcelle grâce à des aménagements paysagers adaptés. Le projet a également permis la création de 721 m² d'espaces infiltrants végétalisés, favorisant à la fois la gestion de l'eau et le développement de la biodiversité.

Un chantier porté et accompagné par les services municipaux

Les travaux ont démarré à l'automne 2025 avec les opérations de désimperméabilisation et de préparation des sols réalisées par l'entreprise spécialisée.

Par la suite, les services municipaux ont pris une part active au projet en intervenant tout au long de l'hiver et du printemps pour effectuer les plantations, installer les clôtures, construire les jardinières, les bancs, le mobilier pédagogique et les différents équipements.



En mars 2026, les plantations participatives ont permis à toutes les classes de s'associer concrètement à la transformation de leur cour.

Cette dynamique collective a renforcé les liens entre les équipes éducatives, les agents municipaux, les enfants et les familles autour d'un projet commun.

*L'objectif est que cette cour renaturée demeure
un véritable support d'apprentissage,
de sensibilisation à l'environnement et de bien-être
pour les générations d'élèves à venir.*

Une cour qui continue de s'inventer

L'inauguration marque une étape importante mais ne constitue pas l'aboutissement du projet. La Ville poursuit aujourd'hui le travail engagé autour de l'appropriation et de la gestion durable des espaces. Une charte des usages de la cour est en cours de finalisation avec les enfants, les enseignants et les agents afin d'accompagner l'évolution des pratiques et de garantir la pérennité des aménagements.

Un investissement pour les générations futures

Le coût des travaux de renaturation s'élève à 47 427 € HT, pour un budget global de 69 865 €, hors main d'œuvre pour toute la partie réalisée en régie par les services municipaux.

Le projet a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 20 905 € et du Département de Maine-et-Loire pour un montant de 7 142 €.

Il a également pu compter sur le soutien technique de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Département de Maine-et-Loire et d'Angers Loire Métropole.



Jardinière réalisée par les services techniques, reliée aux gouttières et permettant à l'eau de pluie d'arroser les plantations qui seront installées aux vacances scolaires d'octobre 2026

Les chiffres à retenir

- 2024 : projet engagé
- Octobre 2025 à juin 2026 : travaux
- 13 octobre 2026 : inauguration
- 1 962 m² de surfaces déconnectées du réseau d'eaux pluviales
- 721 m² de surfaces végétalisées infiltrantes
- 242 m² de surfaces infiltrantes non végétalisées
- 69 865 € HT de travaux (hors réalisation interne) dont
- 47 427 € HT de travaux de renaturation
- 20 905 € de soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- 7 142 € de soutien du Département de Maine-et-Loire

Mélanie Halet - Responsable des stratégies de communication et relations publiques



02 41 79 78 83 - 06 14 71 20 05



communication@ville-murs-erigne.fr